

DECISION DU MAIRE



Administration générale
NE
N° 2020- 063

PRISE LE **12 MAI 2020**
EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DES DELIBERATIONS
DU 30 MARS 2014, DU 25 JUIN 2015 ET DU 28 MARS 2019

OBJET : Société ORACLE – renouvellement du contrat de support ORACLE N° 2754285

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU les délibérations du 30 mars 2014, du 25 juin 2015 et du 28 mars 2019, aux termes desquelles il a reçu délégation d'attributions du conseil municipal,

VU la proposition pour le renouvellement du contrat de support ORACLE N° 2754285 présenté par la Société ORACLE France S.A.S., 15 Boulevard Charles de Gaulle 92715 COLOMBES CEDEX, pour la période de support du 22 mai 2020 au 21 mai 2021,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de renouveler le contrat de support Oracle N° 2754285 afin d'assurer les mises à jour des logiciels élections et état civil,

DECIDE

Article 1 : Le contrat de support présenté par la Société ORACLE est accepté, et prendra effet du 22 mai 2020 au 21 mai 2021. Son renouvellement interviendra par décision expresse chaque année à la même période. Le montant global est de 170.77 € H.T, soit 204.92 € T.T.C.

Article 2 : La dépense sera imputée au budget de l'année en cours.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20200512-AG2020DEC063-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/05/2020

Affichage : 12/05/2020

Le Maire,

Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **12 MAI 2020**

Affiché et/ou notifié le : **12 MAI 2020**

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le **12 MAI 2020**